

Secrétariat général

**DELIBERATION N° 22/2013
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER
Séance du 29 novembre 2013**

Convention en vue de la mutualisation de l'enseignement français à Agadir (Maroc)

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L. 452-2, D. 452-8 et D. 452-11,

Le Conseil d'Administration autorise la directrice de l'Agence à signer avec l'OSUI (Office scolaire et universitaire international) une convention destinée à mettre en œuvre un soutien financier au profit du lycée français d'Agadir pour une durée de 10 ans, en raison de la fermeture du Groupe Scolaire Paul Gauguin le 1^{er} septembre 2014.

Nombre de votants: 27

Pour : 21

Contre : 6

Abstentions : /

Fait à Paris, le 29 novembre 2013

La présidente du conseil
d'administration de l'AEFE



Anne-Marie DESCÔTES